

## PUBLIC

Cariste expérimenté possédant un CACES R 386. Validité échue (supérieur à 5 ans recommandation CRAM).

## OBJECTIFS

- Réactualiser ses connaissances.
- Renouveler son CACES en validant ses compétences à conduire une PEMP en toute sécurité par un examen avec contrôle des connaissances et savoir-faire.
- Pour l'employeur, renouveler l'autorisation de conduite sous réserve de l'aptitude médicale.

## METHODE PEDAGOGIQUE

Formation en salle et conduite des types de PEMP alternées dans les conditions d'exigences de l'examen.

## ORGANISATION

Equipement de protection individuelle, chaussures de sécurité.

6 CACES par testeur

**Se munir de la photocopie du CACES initial.**

Durée 2 jours, soit 14 heures  
(dont 1 jour tests)

## PROGRAMME

### Formation théorique (1/2 journée)

- ✓ Révision et remise à niveau sur les connaissances nécessaires à l'examen :
  - Réglementation
  - Personnes concernées
  - Responsabilité
  - Classification et technologie des PEMP
  - Sécurité de conduite
  - Règles d'utilisation
  - Conformité, maintenance, entretien et contrôle
  - Choix de la PEMP / Adéquation travaux
  - Exigences CACES

### Formation pratique (1/2 journée)

- ✓ Pratique de la conduite en sécurité
- ✓ Diverses utilisations des PEMP conformes aux exigences d'évaluation CACES
  - Prise de poste – Contrôle
  - Reconnaissance de l'environnement
  - Règles de circulation, de déplacement
  - Positionnement
  - Stabilisation
  - Balisage de la zone
  - Vitesse du vent
  - Instructions et consignes de sécurité
  - Manœuvre de la PEMP dans l'environnement
  - Réaction en cas d'anomalie
  - Fin de poste

### Examen test CACES (1 jour / groupe en fonction de la catégorie)

- ✓ Evaluation théorique et pratique
- ✓ Délivrance du CACES de la catégorie concernée
  - 1 A ou B
  - 2 A ou B
  - 3 A ou B